

FICHE N°9 CONTRIBUTION C.G.T
ETATS GENERAUX DE L'INDUSTRIE - GROUPE DE TRAVAIL EMPLOI
FORMATION

Les questions de formation initiale, professionnelle, de formation tout au long de la vie sont aujourd'hui des questions cruciales, personne ne peut le nier.

Ce sont des questions cruciales pour l'avenir de notre pays, pour la croissance économique, pour le maintien d'une complémentarité, voire d'un développement entre industrie et société de services pour une industrie capable de répondre aux défis auxquels elle est confrontée, capable de produire de la richesse.

Pour les salariés également, ces questions sont essentielles, le travail doit être véritablement considéré dans notre pays, sa place, sa reconnaissance, nous n'échapperons pas à un débat sur la reconnaissance des diplômes, des qualifications, du lien entre emploi et qualification, salaire et déroulement de carrière.

Enfin, pour les entreprises, au moment où nous constatons des ruptures de compétences à l'aube des défis technologiques, nous pensons qu'il y a là aussi une opportunité à ne pas manquer.

Aussi, nous nous félicitons qu'existe un groupe de travail sur « Politique industrielle et formation » dans le cadre des réflexions engagées sur l'emploi industriel, sa place, son rôle, son efficacité dans notre pays.

Pour ce qui nous concerne, nous pourrions croire qu'après l'accord national interprofessionnel et le vote de la loi sur le même sujet, nous serions quitte de débats, d'échanges et de propositions.

Pour ce qui nous concerne, nous ne le pensons pas et nous entendons prendre toutes nos responsabilités dans ce groupe de travail, comme d'ailleurs dans cette bataille pour l'emploi industriel dans notre pays.

Les défis sont nombreux et parmi ceux qui nous préoccupent le plus, la lutte contre l'illettrisme doit retenir toute notre attention. Savoir aujourd'hui que dans le monde industriel tel qu'il est composé, il y a entre 8 et 13% des salariés en situation d'illettrisme est insupportable. Il s'agit pour nous d'un véritable gâchis humain, gâchis économique, gâchis social notamment au moment où les restructurations se multiplient écartant ainsi de manière durable bon nombre de salariés et de leur famille.

La lutte contre l'illettrisme prend toute sa place dans le cadre d'une réflexion sur la formation, sur l'emploi industriel. Il est, selon nous, nécessaire que nous puissions nous emparer de cette question.

Enfin, nous savons aussi qu'à la suite de l'accord national interprofessionnel et du vote de la loi, nous allons vers une crise de financement de la formation professionnelle, cette crise du financement est simple à comprendre. Nous sommes dans une période où les cotisations n'augmentent pas, où les recettes diminuent

notamment à cause du chômage et de la non augmentation des salaires et savons également que le besoin de formation explose, qu'il est nécessaire d'y investir.

Je pense que dans notre réflexion, la question du financement de la formation professionnelle ne doit pas être absente, c'est pour nous un sujet préoccupant dont il nous faudra débattre ensemble pour proposer des solutions qui permettent de trouver les moyens nécessaires à l'investissement en formation.

Par ailleurs, et pourquoi ne pas le dire, les suppressions d'emplois dans l'éducation nationale, notamment, ne sont pas compatibles avec une volonté affichée de répondre aux défis humains, aux défis technologiques, aux défis techniques, aux besoins de formation qui s'annoncent croissants dans notre pays comme partout dans le monde.

Propositions CGT :

- Un vaste plan d'embauches dans l'industrie pour faire face au défi démographique, dû aux futurs départs massifs en retraite
- La mise en place d'une sécurité sociale professionnelle. Objectif : pas un seul salarié de l'industrie passant par la case chômage.
- Un dispositif de lutte contre l'illettrisme pour les 8 à 13% de salariés en situation d'illettrisme)
 - Proposition de formation professionnelle initiale différée
 - Proposition de formation continue et éducation permanente accessible à tous
- Accès gratuit à la V.A.E.
- D.I.F.
- Reconnaissance professionnelle et salariale des qualifications acquises
- Extension du droit à la formation syndicale
- Application ANI Janvier 2009 et financement de la Formation Professionnelle

Pour cela, la CGT propose une Conférence Nationale pour le développement de l'emploi et de la formation.

Cette conférence aurait vocation à être un lieu de négociations déclinables dans les branches et les territoires.